



« PAROLE AUX FEMMES »

Parcours de participation citoyenne

Rapport de capitalisation

DÉCEMBRE 2020



Fundación Cideal
de cooperación e investigación

© CIDEAL, 2020

Fondation Cideal de Coopération et Recherche

133 rue Guzmán el Bueno, Immeuble Germania

28003 Madrid (Espagne)

Tél.: (+34) 91 553 84 88

Email: cideal@cideal.org

www.cideal.org

Mise en page: ALPHAWIN STUDIO

Date de publication: Décembre 2020

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage faites sans autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon.

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la Fondation Cideal et ne peut aucunement être considéré comme relatant le point de vue de l'Union européenne.

SOMMAIRE

1. Introduction	7
2. « Parole Aux Femmes » : un parcours de participation citoyenne	17
3. Méthodologie de capitalisation	36
4. Les bonnes pratiques du projet Parole aux Femmes	41
5. Conclusions et recommandations	50

AVANT – PROPOS

Ce document de capitalisation relate l'expérience de la mise en œuvre du projet « **Parole Aux Femmes** » mené par la Fondation Cideal et l'organisation Action Associative entre 2017 et 2020 en Tunisie avec le soutien de l'Union européenne.

L'objectif de cette étude des bonnes pratiques est de documenter les étapes du projet en mettant en valeur les démarches et outils et en extrayant systématiquement des enseignements afin de contribuer à la production de savoirs et de connaissances sur le processus du Budget Participatif Sensible au Genre au niveau municipal en Tunisie.

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme « **Moussawat** » du Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Séniors (MFFES) qui vise à contribuer à la promotion et à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en Tunisie par la réduction des inégalités aux niveaux national, régional et local.

Nous tenons à remercier sincèrement les femmes leaders, les associations et les citoyens qui ont rendu possible cette initiative par leur appui et qui, grâce à leur fort engagement, sont devenus acteurs du changement en faveur de la participation des femmes dans la vie publique et politique dans leurs communes. Nous vous remercions sincèrement de nous avoir accompagnés dans ce parcours participatif.

Rappelons, par ailleurs, le rôle fondamental qu'ont joué les villes de Mahdia, Tabarka et Kairouan dans la réalisation des objectifs établis dans le projet « **Parole Aux Femmes** ». Nous sommes reconnaissants envers ces trois communes pour leurs efforts et leur engagement dans la construction d'un avenir meilleur et plus égalitaire pour leurs citoyennes et citoyens.





CIDEAL est une fondation espagnole qui travaille depuis plus de 25 ans dans la recherche, la formation et l'assistancetechnique dans le cadre de la coopération au développement. Elle dispose d'une grande expérience dans le domaine de l'exécution de programmes et de projets de développement dans les pays du Sud. CIDEAL est active en Tunisie depuis 2004 où elle est officiellement établie depuis 2014. Sa *stratégie* se centre sur la promotion de l'égalité du genre et l'appui à la société civile. CIDEAL travaille en étroite collaboration avec les organisations de la société civile et les institutions publiques tunisiennes. Elle intervient principalement afin d'appuyer des initiatives de la société civile tunisienne en faveur de la promotion de l'égalité du genre et de la prévention et lutte contre les VBG.



L'Action associative est une ONG tunisienne fondée en 2012 qui applique, à travers sa vision et ses programmes, les principes de l'Etat de droit, de démocratie, de pluralisme, de diversité, de transparence, d'égalité et de droits humains universels. Depuis 2013, elle a implanté avec succès le Budget Participatif (BP) dans différentes communes tunisiennes.

Les objectifs de l'Action Associative sont la contribution au développement socio-économique et culturel des villes et des villages, le renforcement des capacités de la société civile, la promotion des valeurs universelles de la citoyenneté et des droits de l'Homme et la contribution à la construction d'une relation de confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat.

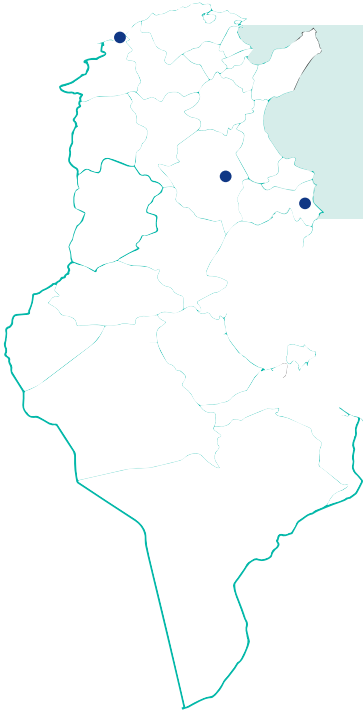


INTRODUCTION

1



Entre 2017 et 2020 la **Fondation CIDEAL** et son partenaire **L'Action Associative** ont mis en œuvre le projet « **Parole aux Femmes** » en Tunisie. Cofinancé par l'Union européenne, le projet fait partie du programme « **Moussawat** ». Celui-ci a pour objectif de contribuer à l'aboutissement de l'égalité entre les femmes et les hommes en Tunisie par la réduction des inégalités tant aux niveaux national et régional qu'au niveau local. Le programme « **Moussawat** » est piloté par le Ministère de la Femme, de la Famille de l'Enfance et des Séniors.



L'objectif général de « **Parole Aux Femmes** » est de contribuer à *améliorer* la participation des femmes à la gouvernance locale dans les communes de Kairouan, Mahdia et Tabarka.

La méthodologie utilisée pour la mise en œuvre du projet est celle du leadership transformateur qui combine l'approche genre, l'approche fondée sur les droits humains ainsi que les approches participatives et communautaires. Cette méthodologie vise à transformer les relations de force entre les hommes et les femmes et à développer les structures et les outils nécessaires pour encourager une présence significative des femmes et la participation de tous les acteurs dans les processus de prise de décisions au niveau local.

Aussi, le projet « **Parole Aux Femmes** » s'est-il articulé autour de l'axe de la **stratégie de changement des pratiques**. Il a introduit une **approche transversale d'égalité de genre** dans les processus participatifs de mise en place du budget municipal, et plus particulièrement celui relatif aux projets de proximité.

La « **théorie du changement** » du projet a envisagé les points suivants :

- un changement au niveau des perceptions et des stéréotypes liés au genre dans les communes ciblées ;
- l'introduction d'une nouvelle pratique de démocratie participative dans la gouvernance locale avec une participation plus significative des femmes ;
- le renforcement des capacités des femmes à participer de façon effective dans les processus de prise des décisions dans leurs communes, et ce, à long terme.



Les **principaux acteurs** qui nous ont accompagnés dans notre démarche sont : les communes, la société civile locale et les citoyens et citoyennes de Mahdia, Tabarka et Kairouan.

La municipalité, en tant qu'instance chargée de répondre aux besoins immédiats de tous les citoyens, hommes et femmes, a un rôle central à jouer dans le renforcement de la participation des femmes dans la vie publique ainsi que dans la dynamisation de la vie de la commune.

La municipalité, parce qu'elle est l'institution de représentation et de décision la plus accessible aux femmes, constitue une porte d'entrée et de soutien à la participation de celles-ci dans toutes les sphères de la vie publique et particulièrement dans la vie politique et la gouvernance locale. À cet effet, le projet a mis en place une collaboration stable avec les membres élus des commissions municipales de la Femme et de Coopération décentralisée des communes ciblées qui ont été nos points focaux.

Dans cette optique, le projet a soutenu une démarche d'égalité budgétaire entre les hommes et les femmes, au profit des droits économiques, sociaux et politiques de ces dernières.

La Fondation Cideal et l'Action Associative ont donc opté pour intégrer l'approche de **Budget Participatif Sensible au Genre (BPSG)** dans le processus de préparation des Plans Annuels d'Investissement des communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka en 2018 et 2019.

Le Budget Participatif exhorte les citoyen.e.s à élire directement les délégué-e-s de quartier, à contrôler à la fois l'exécution des décisions prises et l'engagement des municipalités à mettre en œuvre les projets décidées par les citoyen.e.s de la commune.



Le Budget Participatif (BP) est un processus de démocratie de base à travers la participation les citoyen-ne-s qui décident de manière souveraine et indépendante, avec l'accord des communes sur une partie du budget et des dépenses.

Le Budget Participatif améliore la gouvernance locale car il réforme la gestion des finances locales et instaure une démocratie locale par la participation citoyenne aux décisions budgétaires.



Les principaux objectifs du Budget Participatif se focalisent sur :

- la construction d'une relation de confiance entre la municipalité et les citoyens ;
- l'assurance de l'adaptation des projets d'infrastructures de base avec les besoins des citoyens ;
- l'amélioration de la communication entre la municipalité et les citoyens ;
- la lutte contre la corruption et la mauvaise gouvernance ;
- l'éducation des citoyens aux affaires communales et au fonctionnement de la municipalité ;
- l'intégration de la société civile locale dans une dynamique locale effective.

Sur la base de cette méthodologie, le projet Parole Aux Femmes a fourni les ressources nécessaires pour optimiser le rôle des budgets sensibles aux besoins et aux préoccupations des femmes. Ces budgets agissent en tant qu'outils indispensables pour progresser vers l'égalité des sexes.

L'intégration du genre dans le processus du Budget Participatif nous a permis :



- d'encourager la participation équitable des femmes dans toutes les étapes du BP ;
- d'intégrer les femmes à la prise des décisions budgétaires ;
- d'avoir une influence sur les priorités budgétaires et d'amener la municipalité à financer des projets pour le renforcement de l'égalité femmes-hommes.





APERÇU DE L'ÉVOLUTION DU BUDGET PARTICIPATIF EN TUNISIE

Le Budget Participatif est une innovation née à Porto-Alegre au Brésil en 1989 dans le cadre d'un processus national de réforme visant à renforcer l'autonomie des villes dans leurs plans de développement ainsi que leur indépendance financière. Avec l'avènement d'un nouveau millénaire, l'an 2000, les expériences de budget participatif se sont multipliées rapidement au niveau mondial et opèrent comme un mécanisme de démocratisation du pouvoir local à fort potentiel.

Pour la première fois, en 2014, quatre municipalités adopte en Tunisie le mécanisme du budget participatif pour la promotion de la démocratie participative. A ce titre, les municipalités de La Marsa, Menzel Bourguiba, Gabes et Tozeur ont joué un rôle pionnier dans la mise en place des mécanismes de gouvernance ouverte pour permettre à ses habitants de définir les projets relatifs à l'infrastructure de base de leur commune. Cette expérience a été suivie, au niveau national, par les municipalités de, Gafsa, Manouba, Sfax, Raoued, Ben Arous, Le Kef, Sbeitla, Ettadaman, Béja, Kelibia et Sidi Bou Said. En 2018, les municipalités de Mahdia, Tabarka et Kairouan se sont jointes à cette initiative dans le cadre du projet Parole Aux Femmes.



CONTRIBUTION DU BUDGET PARTICIPATIF A LA GOUVERNANCE OUVERTE

- La participation des citoyens au Budget Participatif les aide à mieux comprendre les efforts fournis par leurs municipalités mais également à s'approprier les projets communaux dans leurs villes.
- L'adoption du mécanisme du Budget Participatif est un indicateur de transparence pour les municipalités.
- Le Budget Participatif permet aux citoyens de comprendre la structure du budget communal et d'établir une relation de collaboration effective avec la société civile.

La démocratie participative peut être définie comme l'ensemble des procédures, des moyens et des mécanismes qui permettent et coordonnent la participation des citoyens et citoyennes aux processus de prise des décisions dans les affaires publiques.

La Tunisie s'est dotée, en 2014, du cadre juridique nécessaire pour instaurer les processus de décentralisation et de démocratie participative, avec l'adoption d'une nouvelle Constitution qui stipule que « *Les collectivités locales sont dotées de la personnalité juridique, de l'autonomie administrative et financière* » dans son Chapitre VII Du pouvoir local, Article 132. Le texte constitutionnel stipule que « *les collectivités locales adoptent les mécanismes de la démocratie participative et les principes de la gouvernance ouverte, afin de garantir une plus large participation des*



citoyens et de la société civile à l'élaboration des projets de développement et d'aménagement du territoire et le suivi de leur exécution, conformément à la loi ».

De plus, la démocratie participative au sein des communes permet d'instaurer des formes de régulation de la gouvernance locale complémentaires. La Loi organique n° 2018-29 du 9 mai 2018, relative au code des collectivités locales, comprend une section spécifique en ce sens. Dans la Section 5, Article 29, le Code des Collectivités locales signale que « *Les programmes de développement et d'aménagement du territoire sont obligatoirement élaborés en observant les procédés de la démocratie participative.* »

Le conseil de la collectivité locale garantit une participation effective de tous les habitants et de la société civile au cours des différentes étapes d'élaboration des programmes de développement et d'aménagement du territoire et lors du suivi de leur exécution et de leur évaluation. La collectivité locale prend toutes les mesures pour informer préalablement les habitants et la société civile des projets des programmes de développement et d'aménagement du territoire. Les programmes de développement et d'aménagement du territoire sont soumis à l'approbation des conseils locaux concernés après l'accomplissement des procédures prévues par la présente loi.

Un décret gouvernemental, pris sur proposition du Haut Conseil des collectivités locales, fixe un régime- type des procédés de la démocratie participative. Le conseil local élu détermine, en concertation avec la société civile, les procédés et les modalités de la démocratie participative sur la base du régime-type susvisé. Les conseils locaux rejettent tout programme de développement pris en violation des dispositions du présent article. Toute décision prise par la collectivité locale contrairement aux prescriptions du présent article est susceptible de recours pour excès de pouvoir.

Dans ce contexte juridique, Parole Aux Femmes a proposé un modèle d'intervention unique pour l'intégration du processus de budget participatif dans l'élaboration et la mise en œuvre des [Plans d'Investissement Annuels \(PIA\)](#) des municipalités ciblées.



Une stratégie d'intervention sensible au genre a été développée autour de trois étapes principales :

1. Le lancement d'un processus de consultations et de dialogue entre la municipalité et la société civile :

- signature d'une convention validant l'adoption formelle du mécanisme de budgétisation participative par la municipalité. Cette convention définit les rôles et responsabilités des acteurs, autrement dit la municipalité, les facilitateurs.trices locaux.ales, les citoyens.ne.s, les délégués de quartiers , à chaque étape de la mise en œuvre du mécanisme de budget participatif ;
- définition des zones d'habitation et de la répartition géographique des forums citoyens dans la commune ;
- précision des lieux et dates de l'organisation des forums citoyens ;
- détermination des mandats, des conditions de participation et de la prise en charge des décisions par chaque acteur dans le processus de vote des projets et d'élection des représentants des quartiers résidentiels.

Cette étape constitue la base du développement du budget participatif. Elle s'est conclue par la signature formelle d'une convention entre la municipalité et les acteurs de la société civile locale.

2. La promotion de la participation citoyenne, et plus spécifiquement celle des femmes :

- formation des facilitatrices locales en tant que femmes leaders pour la promotion du mécanisme de budget participatif et de la participation des femmes habitantes de la zone municipale ;
- réalisation d'une campagne de communication et de sensibilisation afin d'inviter les citoyens et les citoyennes à participer aux forums citoyens ;
- organisation des **Forums Citoyens** dans chaque quartier.

3. La responsabilité de chaque acteur concerné :

- réalisation des actions de suivi avec l'accompagnement technique nécessaire autour la période d'implémentation des projets approuvés par les citoyennes ;
- exécution des activités de communication des résultats des actions de la municipalité dans le cadre du Budget Participatif.





Impacts du Budget Participatif dans l'élaboration et la mise en œuvre des Plans d'Investissement Annuels municipaux.

Engagement des citoyens et citoyennes	Collaboration entre l'autorité locale et les citoyens et citoyennes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le BP est une initiative communale résultant d'un plaidoyer de la part de la société civile. ▪ Une convention est signée par toutes les parties prenantes actives comme résultat d'un processus de concertation entre la municipalité et la société civile locale. ▪ Implication du citoyen dans toutes les étapes de la phase de participation citoyenne et de redevabilité. ▪ Les délégués de quartiers sont élus d'une manière transparente et intégrée. Ils observent toutes les étapes du processus de mise en œuvre des projets votés par les citoyens ; les étapes administratives et les travaux sur chantier. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La redevabilité institutionnelle, la transparence et la bonne gouvernance sont renforcées. ▪ Les nouveaux projets de proximités réalisés par la municipalité correspondent aux besoins réels des citoyens. ▪ Un processus de suivi de l'exécution des projets qui ont été décidés est mis en place. ▪ Le suivi et l'évaluation sont assurés par les délégués de quartiers élus. ▪ La redevabilité délégué – citoyen.ne doit exister. ▪ Les comptes sont rendus aux citoyens des quartiers
Engagement de la société civile	Redevabilité et transparence
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cet engagement est officialisé par une convention entre la société civile et la commune décrivant en détails les règles de jeu, la répartition des rôles, le calendrier des forums (les règles de participation et de votes...etc....) ▪ Formation des facilitatrices locales. ▪ Le processus du suivi est mentionné dans la convention. ▪ Valorisation permanente des organisations de la société civile. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les délégués sont présents et suivent de près les différentes étapes de l'exécution des projets y compris les étapes administratives, afin d'éliminer les risques de corruption. ▪ La proposition des projets a lieu dans le cadre des forums citoyens (aucun projet ne peut être prédéfini par la municipalité sur la base d'un diagnostic technique exclusivement). ▪ Les citoyens de la municipalité ciblée sont informés du suivi de l'avancement (Transparence).



Dans ce processus, **l'intégration de l'approche de genre dans toutes les étapes du Budget Participatif** vise à renforcer la sensibilisation de tous les acteurs impliqués d'une part, sur l'importance d'assurer la participation des femmes dans les mécanismes locaux de démocratie participative et d'autre part, sur les capacités des femmes à devenir des agents de changement dans leurs propres quartiers et communes.

La participation égale des femmes et des hommes dans tous les aspects de la société est fondamentale pour la croissance durable et la démocratie. Avec les événements du 14 janvier 2011, de nouveaux processus de transformation sociale ont émergé, reconfigurant ainsi la société civile tunisienne avec une nette augmentation de la participation des femmes dans la vie associative et politique en Tunisie qui s'est d'ailleurs incontestablement améliorée au cours des dernières années.

Aujourd'hui, la Tunisie est l'un des pays arabes les plus performants en matière d'égalité de genre¹, bien que selon le rapport Global Gender Gap 2020, publication du Forum économique mondial sur l'inégalité du genre, sur un total de 153 pays, la Tunisie est passée de la 90^e à la 124^e place en termes d'égalité des sexes entre 2006 et 2020. Malgré cette performance par rapport aux autres pays de la région MENA, les progrès en Tunisie sont fragiles et le parcours vers la pleine égalité reste encore long.

La Tunisie a notamment fourni de bons résultats en matière d'éducation et de santé. Néanmoins, l'écart entre les progrès constatés en matière d'autonomisation économique des femmes et leur participation dans la vie publique et politique constitue l'un des principaux obstacles à **l'égalité entre les hommes et les femmes dans le pays**.

Le processus de décentralisation a été amorcé officiellement avec la promulgation de la Constitution tunisienne du 27 janvier 2014² qui, par son chapitre VII intitulé Du pouvoir local, octroie aux collectivités locales une certaine autonomie. Elles peuvent désormais gérer leurs propres intérêts conformément au principe de la libre administration, adopter les mécanismes de démocratie participative et ne sont plus soumises à un contrôle a priori.

Le renforcement de la représentation des femmes dans la gouvernance locale est crucial pour avancer la participation des femmes dans toutes les sphères de prise de décision en Tunisie. Pour saisir l'opportunité, la Fondation Cideal et l'Action Associative ont développé une méthodologie innovante visant à transversaliser les actions de promotion de l'égalité de genre dans les processus participatifs de budgétisation municipale.

¹ Global Gender Gap Report 2020, World Economic Forum.

² <http://www.legislation.tn/sites/default/files/news/constitution-b-a-t.pdf>



PAROLE AUX FEMMES
un parcours de
participation citoyenne

2



1

Renforcer le soutien des hommes et des femmes des communes à la participation des femmes à la gestion des affaires publiques locales ;

Formation et coaching des femmes leaders

Création des projets associatifs avec les femmes leaders

La promotion de la participation des femmes dans les prises de décisions relatives à la gouvernance locale a été au cœur de la méthodologie du projet tout au long de sa mise en œuvre.

L'implication active des **acteurs concernés** par Parole Aux Femmes a permis la création d'un réseau de **femmes leaders** à Mahdia, Kairouan et Tabarka ; le but étant de dynamiser la participation des citoyennes dans la proposition et la décision des projets sensibles aux besoins des femmes dans le cadre des **Plans Annuels d'Investissement (PAI) municipaux**.

Ce réseau au niveau communal a formé le pivot des actions de mobilisation citoyenne pour la réalisation du projet « Parole Aux Femmes ». Le réseau a fait appel à divers acteurs locaux qui ont été les protagonistes du projet :

PAROLE AUX FEMMES : EN CHIFFRES

Les Communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka

+ 2360 citoyen.ne.s (dont 814 femmes)

43 délégué.e.s quartier élus dont 36% des femmes.

78 Femmes leaders



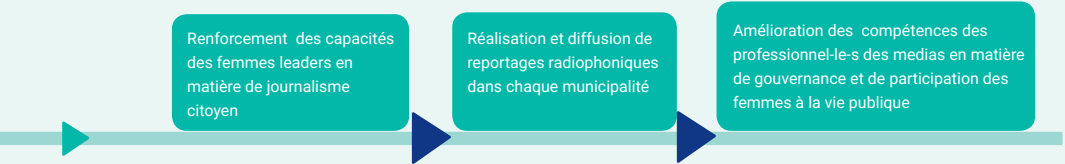
23 journalistes, professionnels des médias formés.

39 Organisations de la Société Civile

La logique d'intervention des actions du projet « Parole aux Femmes » s'est articulée autour des trois axes suivants :

- renforcer les capacités des protagonistes du projet ;
- les accompagner dans la mise en œuvre du processus de Budget Participatif Sensible au Genre (BPSG) ;
- évaluer à la fin l'impact des actions menées par le biais des activités de capitalisation des apprentissages et l'analyse des faiblesses et des bonnes pratiques du projet.





Renforcement des capacités des femmes leaders en matière de journalisme citoyen

Réalisation et diffusion de reportages radiophoniques dans chaque municipalité

Amélioration des compétences des professionnel-le-s des médias en matière de gouvernance et de participation des femmes à la vie publique

Le premier axe d'intervention du projet vise à renforcer le soutien des hommes et des femmes des communes à la participation des femmes dans la gestion des affaires publiques locales.

Plus précisément, cet axe a pour but de s'assurer que les femmes leaders des communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka :

- ont les connaissances techniques nécessaires en matière de gouvernance, de genre et de communication et renforcent leur « *confiance en soi* » ;
- améliorent leurs compétences en collecte, traitement et production de reportages sur les femmes ;
- sont sensibilisées à la participation des femmes dans la gestion des affaires publiques locales.

À cette fin, le projet a mis en place trois programmes de formation et de coaching destinés à un groupe de femmes leaders sélectionnées en collaboration avec les OSC des trois communes cibles et selon des critères prédéterminés.

Des appels à participation ont été diffusés via les réseaux sociaux et sur la plateforme Web de « *Jamaity* » pour encourager l'engagement des femmes leaders de manière la plus spontanée possible. Au final, elles ont participé à des ateliers techniques animés par des consultantes en développement personnel et en genre, dans chacune des municipalités. Ces ateliers avaient pour but :

- i. d'informer les femmes leaders sur le projet et leur mission ;
- ii. d'apprécier les motivations des participantes et analyser leurs visions de la mission ;
- iii. d'identifier leurs disponibilités et leurs besoins spécifiques et de procéder à la sélection des candidates.

Les principales attentes des femmes sont : la volonté de concrétiser l'égalité de genre, la promotion du rôle de la femme dans la vie publique et la mise en application du droit tunisien.

Afin de toucher les femmes et les jeunes femmes qui, généralement, ne participent à aucun processus décisionnel communautaire, le projet a donné la priorité aux candidatures de celles qui n'avaient pas pour habitude de participer (ou faiblement) aux initiatives citoyennes, associatives et/ou politiques dans leur commune et qui souhaitaient à présent s'engager.



La configuration finale du cœur du réseau des femmes leaders a été le résultat d'une démarche naturelle, basée sur une participation dynamique aux activités gérées par les femmes avec le support du Projet dans chaque municipalité.

Au total, 59 femmes leaders réparties sur les trois communes ont suivi l'intégralité du programme de formation avec trois modules :

Un **module en coaching et développement personnel** de 3 jours. Ce module avait pour objectif d'amener les femmes à prendre conscience de leur potentiel, à renforcer leurs capacités à décider à gérer leur stress et à prendre la parole.

- Un module de formation en genre de 2 jours. Les objectifs étaient de :
 - i. renforcer la compréhension de la notion de genre ;
 - ii. connaître l'histoire de l'intégration du genre ;
 - iii. familiariser les participantes aux outils de diagnostic genre et aux principes de la budgétisation sensible au genre ;
 - iv. renforcer la cohésion de groupe.
- Un module de formation en communication de 3 jour jours pour renforcer les capacités techniques de communication des femmes leaders :
 - i. renforcer les capacités techniques de communication des femmes leaders ;
 - ii. les préparer à entamer une future action de communication pour inviter les associations à une journée d'information sur le BPSG.

STRATÉGIES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES FEMMES LEADERS : RECOMMANDATIONS

- Renforcer les connaissances des femmes en matière de lois et de conventions internationales se rapportant à leurs futures tâches et aux inégalités de genre en Tunisie.
- Renforcer leurs compétences en matière de planification (peu de participantes connaissaient le cycle de planification d'un projet) pour qu'elles puissent planifier un projet et le budgétiser en utilisant les outils de Genre.
- Développer leurs connaissances des méthodes d'élaboration des plans de développement ainsi que les méthodes liées à la planification par objectifs ou autres (GBO, GAR).
- Renforcer leurs compétences en matière de défense pour qu'elles puissent élaborer aisément un plaidoyer lié au Genre et au Budget Participatif.
- Inclure des actions de formation en leadership transformationnel dans les programmes de renforcement des capacités de femmes leaders.
- Déterminer l'évaluation de la performance des Femmes Leaders dans les formations en prenant en considération les critères suivants : compétences en communication, capacité à exploiter les nouvelles connaissances acquises, confiance en soi, aptitude à travailler en groupe et initiative personnelle.

La communication dans la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation et d'information auprès des femmes et la mobilisation sociale en général sont des conditions indispensables à la réussite du développement du BPSG. Cela explique pourquoi l'élaboration des **stratégies de communication participative du BPSG** auprès des communes, des facilitatrices et de la société civile a été une composante primordiale pour atteindre les objectifs de participation citoyenne



Par ailleurs, dans la mesure où chaque activité du BPSG est en elle-même une opportunité de communication positive pour la commune via les forums citoyens, les visites sur terrains et les forums de délégués, le Projet a mis un point d'honneur à créer des outils de communication diversifiés, pertinents et appropriés aux besoins en communication des acteurs concernés et à renforcer leurs capacités techniques et humaines.

Pour assurer le rôle de plaidoyer des femmes leaders dans le processus de BPSG, le Projet a fourni un [programme de formation en journalisme citoyen et reportage radiophonique](#). Ce programme a permis aux femmes leaders d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour réaliser un reportage radio avec un smartphone et procéder facilement à leur montage avec un logiciel en ligne.

La réalisation des reportages s'est concentrée sur les portraits des femmes qui agissent dans leur commune respective où elles représentent un rôle de modèle positif pour les citoyens et citoyennes. Ont été sélectionnées pour leurs profils une élue du conseil municipal, deux activistes de la société civile locale, une jeune et une adulte, et enfin une journaliste et/ou bloggeuse locale.

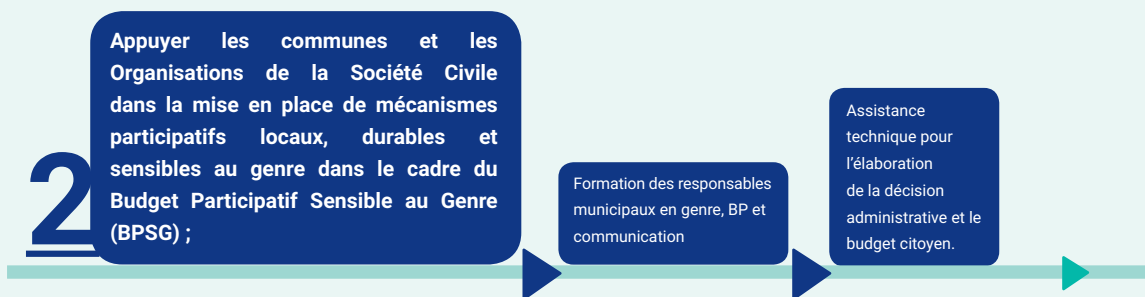
Au total, 64 femmes leaders ont participé à cette formation et douze reportages radiophoniques ont été réalisés afin de mettre en avant les expériences de femmes actives dans la vie politique, la vie associative et les médias. Les reportages ont été diffusés par le biais des radios régionales dans les trois communes ciblées lors de la campagne de communication des forums citoyens.

Pour préparer les reportages radio, les femmes leaders ont sélectionné dans chaque ville quatre femmes selon leur profil pour préparer les guides d'interview. Ensuite, un [atelier de transfert de connaissances et d'évaluation](#) a été réalisé afin de permettre aux femmes leaders de partager leurs apprentissages et de renforcer leurs capacités de plaidoyer.

Parce que le rôle des acteurs qui opèrent dans l'écosystème de la communication pour promouvoir l'égalité des sexes et de la participation est essentiel, un programme [de formation en gouvernance locale, mécanisme de BPSG, égalité de genre et participation des femmes](#) à la vie publique destiné aux professionnel-le-s des médias a été mis en place dans le cadre du projet.

Finalement, et afin de documenter sur l'expérience des femmes dans le BPSG, les priorités en matière de politiques et de dépenses publiques locales, un [documentaire sur le BPSG](#) a été réalisé pour promouvoir et faire connaître le processus de réduction des inégalités de genre dans les trois communes et stimuler la participation des femmes à la gouvernance locale. Le film présente le déroulement du processus du budget participatif tout en mettant l'accent sur deux phases : les campagnes de communication et l'organisation des forums citoyens, mais montre aussi le succès du projet Parole Aux Femmes. D'un point de vue plus général, le film exprime également le besoin d'une approche plus sensible au genre en Tunisie en encourageant l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de participer aux processus décisionnels, de rejoindre la population active et de changer les normes et les rôles de genre stéréotypés dans la société tunisienne.





Le deuxième axe d'intervention du projet a été d'appuyer les communes et les OSC de Kairouan, Mahdia et Tabarka dans la mise en place des mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre dans le cadre du Budget Participatif.

Pour être plus précis, ce deuxième axe doit s'assurer que les municipalités et les OSC de Mahdia, Kairouan et Tabarka :

- ont de meilleures connaissances en genre, budget participatif et communication ;
- disposent des aptitudes nécessaires pour appuyer les actions de promotion d'égalité de genre de la société civile ;
- disposent d'instruments et guides pour mettre en place le BPSG ;
- améliorent leurs compétences pour capitaliser et relancer le processus de BP sensible au genre.

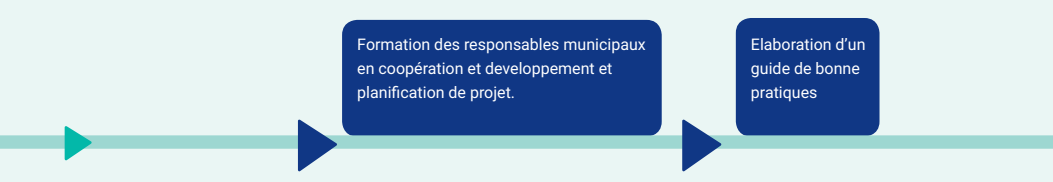
A cet égard, les responsables municipaux, et en particulier les présidents des commissions de la démocratie participative et les responsables techniques et administratifs concernés par l'approche participative, ont d'abord suivi une formation en égalité de genre, budget participatif et communication.

Le module de formation en budget participatif portait sur :

- la définition du cadre de l'approche participative ;
- les différents niveaux de participations citoyennes par rapport aux différents types d'investissements municipaux ;
- la construction de la confiance vis-à-vis des citoyen.ne.s ;
- les avantages du mécanisme du Budget Participatif ;
- les différentes phases de mise en œuvre du mécanisme participatif.

Les défis relatifs au mécanisme du Budget Participatif signalés par les municipalités relèvent des points de représentativité réelle du BP à savoir, le nombre de participants touchés par le mécanisme, les incertitudes quant aux questions légales portant sur l'utilisation d'un mécanisme autre que celui préconisé par les autorités centrales et la multiplicité ou par d'autres initiatives associatives.





Formation des responsables municipaux en coopération et développement et planification de projet.

Elaboration d'un guide de bonne pratiques

Quant au programme du **module de formation en communication**, il a été adapté aux demandes des communes et a répondu aux thématiques suivantes :

- les fondamentaux de la communication publique et politique et les discours politiques ;
- l'évolution du contexte en matière de communication depuis 2011 ;
- l'importance de la communication institutionnelle de la municipalité afin de reconstruire une relation de confiance avec les citoyen.ne.s ;
- les différents outils de communication ;
- la communication verbale et non verbale.

Enfin, le troisième module, formation sur de l'égalité de genre, visait les élu.es locaux et le personnel administratif afin qu'ils :

- prennent conscience de l'importance du genre ;
- améliorent leur connaissance en matière de droit des femmes et d'égalité de genre ;
- assimilent les enjeux liés à la participation des femmes à la gouvernance locale ;
- comprennent leur rôle dans la promotion de la participation des femmes à la gouvernance locale.

« Je vise une stratégie claire qui tient compte d'une participation massive et qualitative des femmes. Pour se faire, nous sommes obligés d'impliquer les femmes élues pour qu'elles contactent et sensibilisent les autres femmes citoyennes et les intègrent dans leurs actions (porte à porte, les marchés, etc.). Il faut changer la stratégie [de communication municipale] pour avoir un taux de participation qui passe de 10% à 50% ».

Une moyenne de quinze membres par municipalité ciblée a participé à ces formations. Afin d'assurer la pérennité des impacts de la formation et dans le cadre d'actions de renforcement des capacités, le projet s'est également doté d'une **mission d'accompagnement** auprès des élu.e.s et des services financiers des communes de Tabarka, Mahdia et Kairouan afin de préparer le BPSG et l'élaboration d'un budget citoyen. Le budget citoyen est un document simplifié sous forme de schéma qui présente l'historique des dépenses et investissements des 5 dernières années et l'état d'avancement des travaux.



Cette mission prévoyait l'organisation de réunions dans les communes cibles, de manière concomitante à d'autres activités, pour permettre aux conseiller.ère.s nouvellement élu.e.s une meilleure compréhension et répartition du budget municipal afin de concrétiser leurs promesses électorales, les orienter sur le montant à assigner au processus du Budget Participatif afin d'en assurer son renouvellement.

Enfin, l'organisation des ateliers d'évaluation intercommunale ont permis d'identifier de nombreux aspects à améliorer au niveau des communes, notamment en matière de :

- communication et gestion des conflits au sein de la municipalité ;
- connaissance des prérogatives et fonctionnements des commissions ;
- besoins de renforcement des actions de planification sensible au genre au sein de la municipalité et notamment en ce qui concerne l'importance de concilier la vie de famille des élu.e.s avec leurs engagements professionnels et locaux.



Le troisième et dernier axe d'intervention du projet a été de supporter les communes et les OSC de Kairouan, Mahdia et Tabarka dans la mise en place des mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre dans le cadre du Budget Participatif.

Cet axe a notamment envisagé :

- d'améliorer les connaissances des facilitateurs et facilitatrices sur le Budget Participatif, le genre et leur rôle dans le processus du Budget Participatif ;
- d'informer les femmes des communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka de l'organisation des forums citoyens ;
- d'adopter et de mettre en place des cadres de concertation sensibles au genre dans les municipalités de Mahdia, Kairouan et Tabarka ;
- de transmettre aux femmes élues déléguées des communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka les connaissances nécessaires pour suivre et évaluer la mise en œuvre des projets décidés.



Le troisième axe d'intervention a été de renforcer les capacités des femmes des communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka pour proposer, décider et suivre les projets prioritaires dans le cadre du Budget Participatif Sensible au Genre

L'approche méthodologique du projet prévoyait à l'origine la sélection d'un groupe de **facilitateur.trices du processus de BPSG** par commune. Les partenaires ont finalement décidé de constituer une équipe 100% féminine et de collaborer avec les femmes leaders formées dans le cadre du projet. Ce choix a été motivé par l'engagement et l'assiduité des femmes leaders des 3 communes et le développement de leurs compétences grâce au programme de formation et de coaching. Pour renforcer les capacités des femmes leaders avant d'entamer le travail sur terrain, une formation supplémentaire en facilitation dans le cadre du processus du budget participatif dans les trois villes partenaires du projet leur a été dispensée. La formation est revenue plus spécifiquement sur l'importance de leur rôle et les attentes de l'équipe du projet concernant les deux principales activités du BPSG : la campagne de communication et de mobilisation citoyenne d'une part, et d'autre part, l'organisation et la modération des forums citoyens. Au total, 59 femmes leaders ont été formées comme facilitatrices du BPSG.



Afin de lancer le BPSG, les communes et les OSC ont œuvré sur les stratégies de communication avec le soutien de l'expert en communication et Budget Participatif du projet sur plusieurs sessions et en présence des représentants des associations locales, les facilitatrices ainsi que les représentants des communes partenaires.

Les **plans de communication du BPSG** contiennent : une présentation de tous les supports validés par les communes, les noms des OSC et des facilitatrices présentes, les objectifs des campagnes de communication, les définitions des activités et des supports de communication choisis, les quantités des supports ainsi que la répartition des tâches entre les municipalités, les OSC, les facilitatrices et l'équipe du projet.

Une fois les activités préparatoires terminées, les campagnes de mobilisation citoyenne ont été lancées avec comme objectif de sensibiliser les citoyen.ne.s sur l'importance de la participation citoyenne aux forums citoyens du BPSG.





La participation et le rôle des facilitatrices ont été fondamentaux dans la mise en place du plan de communication et de mobilisation des citoyens et notamment des citoyennes

Supports utilisés et activités de communication réalisées	Analyse de l'impact des supports. Principaux résultats par municipalité d'après une étude réalisée par l'équipe du projet auprès des participant.es aux forums
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation de 2 écrans avec une vidéo d'animation contenant les dates des forums dans les arrondissements et/ou les services d'état civil de la municipalité de chaque commune ; ▪ installation de banderoles ; ▪ campagne de communication sur les réseaux sociaux ; ▪ campagne de mobilisation citoyenne (facilitatrices et municipalités) ; ▪ distribution de flyers ; ▪ installation de stands ; ▪ production d'affiches et de porte-clés ; ▪ élaboration et diffusion de spots radios avec les dates des forums citoyens ; ▪ 50 passages sur la radio du Kef ; ▪ Sabra FM : passages des spots, participation à une émission de radio et couverture des forums ; ▪ Knooz FM : 4 passages par spots, 12 passages en tout ; ▪ circulation de la voiture haut-parleur dans les 3 villes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Kairouan (base de référence 182 personnes) : 38% des participant.e.s aux forums citoyens ont été informés et mobilisés par les facilitatrices, 38% à travers les flyers, 11% via les réseaux sociaux, 5% par la radio, 4% à travers les banderoles et 3% par la commune ; ▪ Mahdia (base de référence 159 personnes) : 32% des participant.e.s aux forums citoyens ont été informés par les facilitatrices, 32% par les flyers, 16% via les réseaux sociaux, 10% par la commune, 6% par les affiches, 3% par les banderoles, etc. ; ▪ Tabarka (base de référence 260 personnes) : 34% des participant.e.s aux forums citoyens ont été informés et mobilisés par les flyers, 26% par les facilitatrices, 16% par les affiches, 9% par la commune, 8% par les banderoles et 7% via les réseaux sociaux.

En parallèle aux activités de communication et de mobilisation, les communes ont organisé des ateliers de concertation pour l'élaboration de la convention de régulation du BPSG avec la société civile locale des trois communes. Les ateliers ont eu lieu en présence de 78 hommes et 42 femmes au total.

Une **proposition de convention** a été partagée avec la municipalité et les OSC qui se sont ensuite rassemblées pour valider le document et le signer. L'objectif de la convention est de déterminer les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante dans la mise en place du BPSG, afin d'éviter tous conflits et/ou malentendus et responsabiliser chaque partenaire.

Elle contient également :

- les zones d'intervention du BPSG sur la base du découpage territoriale;
- les dates et les lieux des forums ;

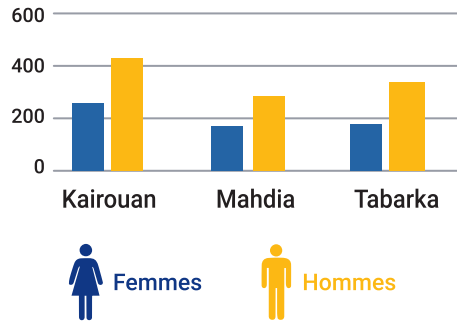


- les critères pour la participation au processus de sélection de projets et de vote des délégué.e.s de quartier avec des quotas pour assurer la participation des femmes et des jeunes

Une fois les conventions de régulation du BPSG signées, les stratégies de communication élaborées et les campagnes de communication réalisées, l'étape suivante du processus du BPSG a été **l'organisation des forums citoyens**.

Ces forums ont pour objectif de rassembler les habitantes et habitants des quartiers pour proposer et voter des projets citoyens et élire des délégué.e.s de quartier. Ces délégué.e.s de quartier auront pour tâche ensuite de participer à la sélection finale des projets, de suivre et évaluer la réalisation des projets citoyens. En tout, 12 forums citoyens ont été réalisés dans les trois communes cibles : 5 à Kairouan, 4 à Tabarka et 3 à Mahdia.

Répartition des participant.e.s ventilées par genre



Le total des participant.e.s atteint le nombre de 1622 personnes dont 595 femmes (36%) et 1027 hommes (64%).

Les forums se déroulent selon les étapes suivantes :

- accueil et enregistrement des citoyennes et des citoyens ;
- présentation par la commune du diagnostic financier, d'un diagnostic technique de la situation de l'infrastructure de base dans l'arrondissement et d'un état des lieux des projets en cours et/ou achevés ;
- ouverture d'une session de questions/réponses entre la municipalité et les citoyens, modérée par les facilitatrices locales ;
- répartition des citoyen.ne.s en groupe de travaux, modérés et animés par les facilitatrices locales afin de proposer des idées de projet de travaux concernant les thématiques suivantes : trottoir / chaussée, éclairage public, gestion des eaux pluviales, embellissement de la ville ;
- présentation des projets par les citoyen.ne.s ;
- tri et filtrage des projets par le service technique des communes : un filtre technique lié à la faisabilité des travaux et un filtre administratif pour vérifier l'inclusion des travaux dans les prérogatives des communes ; et un filtre financier pour vérifier la capacité financière de la municipalité à réaliser le projet ;
- présentation des candidatures pour le rôle « des délégué.e.s de quartiers » : 3 délégué.es par forum, 1 homme, 1 femme et 1 jeune de moins de 35 ans ;
- organisation de l'opération de vote des idées des projets citoyens et de l'élection des délégué.es de quartiers ;



- dépouillement, annonce des résultats et clôture du forum ;
- documentation du processus. Les facilitatrices sont chargées d'observer tout le processus et d'en rédiger un rapport.

Concernant l'impact des activités, nous pouvons remarquer que les forums se sont bien déroulés avec de bons résultats en matière de participation citoyenne et de participation des femmes. À partir des données des exercices de PAI réalisés en 2018, le Projet a constaté que le nombre de participant.e.s à Tabarka et Mahdia avait été multiplié par dix et qu'à Kairouan ce nombre avait doublé, avec une moyenne de participation féminine de 36% dans les 3 communes.

ACTIVITÉS DES FORUMS CITOYENS DU QUARTIER

- Élection de 3 représentants du quartier : un jeune homme ou une jeune femme de moins de 35 ans et une femme et un homme de plus de 35 ans.
- Vote des propositions d'amélioration des trottoirs, des routes, de l'éclairage public, des jardins, des installations sportives et de l'écoulement des eaux de pluie.
- Visites de terrain pour vérifier la pertinence et la faisabilité des propositions.

Les propositions qui ont obtenu le plus grand nombre de voix des citoyens sont portées au forum des délégués de quartier, où, en collaboration avec les municipalités et en fonction du budget disponible, la sélection finale des projets à réaliser est effectuée.

Par la suite, afin de déterminer avec les délégué.es de quartier élus, le conseil municipal et les services techniques et administratifs des communes, la liste finale des projets citoyens financés par la ligne budgétaire municipale liée aux investissements des communes, des forums de délégué-e-s ont été réalisés.

Les forums des délégué.es ont été précédés dans chaque ville d'une visite des projets élus par les citoyen.nes lors des forums citoyens afin d'évaluer les coûts, d'identifier les éventuelles contraintes techniques et/ou administratives et de prioriser les projets en fonction des besoins des quartiers. Au total, 45 hommes et 63 femmes, délégué.es de quartier, services techniques des communes, facilitatrices et élu.es ont participé à ces activités.

Ainsi, à l'issue de ce processus, le BPSG a permis, en 2018, aux citoyennes et aux citoyens des 3 villes de décider des projets suivants :

- pour Kairouan, 17 projets, dont 14 concernaient l'éclairage public et 3 l'embellissement de la ville ;
- pour Mahdia, 23 projets, dont 12 projets de voirie, 5 destinés à l'éclairage public et 6 pour l'embellissement de la ville ;
- pour Tabarka, 21 projets, dont 17 pour l'éclairage public et 4 projets d'assainissement des eaux pluviales.

Pour l'étape suivante du processus, les actions d'appui technique et d'accompagnement des délégué-e-s de quartier sont essentielles pour remplir correctement leur mission. C'est la raison pour laquelle précisément les délégué-e-s de quartier ont été formés en genre, Budget



Participatif et suivi et évaluation des projets. La formation s'est centrée sur la mission et les prérogatives des délégué.e.s de quartier. Ils sont chargés du suivi et de l'évaluation de l'exécution du projet, notamment au niveau des phases administratives (cahier de charge, ouverture des plis et choix des entrepreneurs) et au niveau des phases de réalisation des travaux sur chantier. De plus, un **guide de suivi et d'évaluation des projets** décrivant toutes les étapes de l'exécution des projets municipaux leur a été remis.



ADAPTATION AU CONTEXTE COVID-19

Un certain nombre de mesures ont été prises pour faire face à l'épidémie sans précédent de COVID-19 et pour suivre la mise en œuvre du projet dans les circonstances qui ont gravement touché la Tunisie en 2020, alors que l'implémentation du projet entamait sa dernière année.

Comme cela a déjà été mentionné, la mission principale de Parole Aux Femmes a été de renforcer la participation des femmes à la gouvernance locale dans les municipalités de Kairouan, Mahdia et Tabarka.

Durant la première année de la pandémie, les municipalités ont été fortement mobilisées pour assurer la mise en place de mesures sanitaires de protection et de lutte contre la Covid-19, mais également pour répondre aux besoins des citoyens en général et des citoyens en situation de vulnérabilité, en particulier.

Les activités de projet se sont arrêtées pendant le deuxième trimestre de 2020. Puis, au cours des premières phases de déconfinement au niveau national, l'équipe du projet a conduit des échanges avec les municipalités afin d'adapter la stratégie du projet au nouveau contexte et aux besoins des citoyens.

Le plan d'action actualisé du projet Parole Aux Femmes s'est finalement orienté vers la lutte contre l'impact du COVID à l'égard des femmes et le renforcement de l'égalité de genre dans les municipalités. Les interventions du plan ainsi révisé étaient destinées à :

i. Renforcer la capacité de résilience de la société civile, des communes et de leurs citoyens par le biais de :

- l'encadrement des trois municipalités pour le lancement d'appel à projets pour financer les actions de la société civile en réponse à la crise créée par la pandémie ;
- la réalisation d'une formation en coopération et développement et planification de projet pour les municipalités ;
- la création d'un guide de bonnes pratiques.

ii. Produire des connaissances, ressources et outils sur le BPSG par le biais de :

- la réalisation d'un guide de bonnes pratiques ;
- la création d'une section spécifique sur la démocratie participative sur le site web d'Action Associative.



1

Résultats des actions proposées pour l'adaptation de Parole Aux Femmes au contexte du Covid-19

- Réalisation de formation en genre, Budget Participatif et communication en ligne avec 47 membres des OSC dont 60% femmes.
- Développement d'une [plateforme web](#) sur la participation citoyenne dans les processus de gouvernance locale.
- Formation des membres des commissions femmes et égalité, démocratie participative, coopération décentralisée et communication et les chargés de dossier de la coopération internationale.
- Réalisation d'un appel à projets de soutien aux actions de la société civile locale, dirigées vers la protection et la promotion des droits des femmes, de l'égalité et de l'intégration des femmes notamment affectées par les conséquences de la pandémie. Résultats sont les suivants :
 - 15 propositions reçues ;
 - 6 projets sélectionnés, 2 dans chaque ville, autour des thèmes suivants : la violence à l'égard des femmes, l'autonomisation économique des femmes artisanes et agricultrices. Le montant de la subvention par association a été 5.000 € ;
 - 6 vidéos de capitalisation des projets réalisés ;
 - suivi et accompagnement technique et financier des associations fourni par l'équipe de Parole Aux Femmes ;
 - bénéficiaires directes : +100 femmes et 6 associations locales ;
 - création d'un évènement de clôture et de validation des conclusions de l'étude des bonnes pratiques du projet.



Appel à Projets Parole Aux Femmes

Au vu du contexte sanitaire actuel relatif à la pandémie de la COVID-19, les partenaires du Projet ainsi que les communes de Tabarka, Kairouan et Mahdia ont décidé de réorienter certaines activités prévues initialement afin de financer d'autres actions de la société civile dont le but est la protection et la promotion des droits des femmes et l'égalité de genre dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Dans le cadre de Parole Aux Femmes, un appel à projets a été lancé aux associations actives dans les trois communes. Les bénéficiaires de ces projets étaient les femmes qui avaient été impactées par la crise sanitaire. En effet, la pandémie a touché les populations les plus vulnérables, notamment les femmes ayant des limitations fonctionnelles, les employées domestiques, les femmes artisanes, les productrices de produits du terroir, celles qui travaillent dans le commerce de proximité, etc. Mais, la crise a également affecté les femmes victimes de violences. Leur nombre a d'ailleurs considérablement augmenté durant cette période.

L'appel à projets souhaite toucher des associations de la société civile qui œuvrent au niveau local, sont capables d'apporter des réponses aux questions et contribuent à l'identification de solutions adéquates aux situations des femmes affectées par cette crise. L'appel a été lancé par les acteurs du Projet CIDEAL et Action Associative en partenariat avec les municipalités et notamment les membres des Commissions femme et égalité, démocratie participative, coopération décentralisée et communication qui sont engagés activement dans la conception et le suivi de l'appel à projets.

Type d'actions ciblées par cette opération :

- encouragement à la participation significative des femmes (jeunes et adultes) dans tous les processus de prise de décisions qui les concernent directement ou indirectement ;
- assistance aux femmes les plus touchées économiquement par la crise ;
- renforcement de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive ;
- amélioration de la prévention des violences contre les femmes et de la protection des victimes.

Le montant global mis à disposition s'élevait 30,000 euros (soit 90 000 DT environ) avec un plafond de subvention de 15 000 DT par projet. Au final, six projets ont été sélectionnés, deux par commune partenaire.



TABARKA |

1^{ers} états généraux des femmes victimes de violence

Discussion et approbation d'un Cahier des revendications qui sert à soutenir les actions de plaidoyer de la société civile et qui, dans le même temps, vise à consolider la solidarité féminine et à dynamiser le mouvement de lutte contre les violences faites aux femmes. Plus de 30 femmes se sont engagées dans le projet.

Renforcement des microprojets des femmes membres des Groupements pour le Développement Agricole qui ont été affectées par la COVID19

Réalisation d'une enquête socioéconomique et formation de 20 femmes âgées entre 25 et 35 ans sur le genre, la contribution de la femme dans la démocratie locale, la gouvernance et la prise de décision et appui matériel pour renforcer les projets existants (productions agricoles).

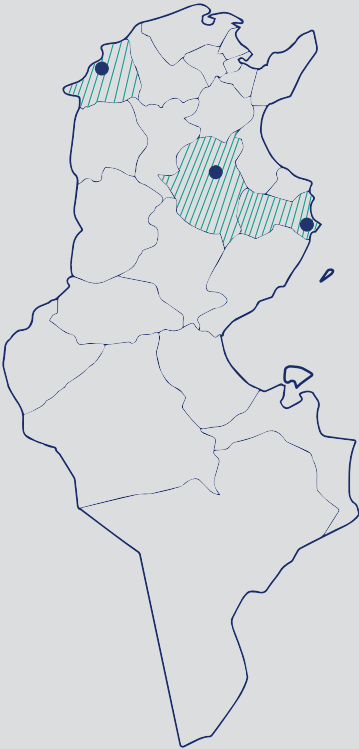
KAIROUAN |

COVIT : Contre la violence en Tunisie

Le projet visait l'amélioration des services essentiels pour les femmes victimes de violence pendant la période de crise de la COVID-19, la promotion de la santé mentale et la sensibilisation des citoyens de la ville de Kairouan aux dangers de la violence et son impact socio-économique sur la communauté. 50 femmes ont participé aux activités du projet aux cours desquelles un guide de bonnes pratiques a été élaboré et des webinaires d'information sur la violence de genre ont été organisés.

Afaq - Appui aux femmes artisanes de Kairouan

Le projet était destiné à revitaliser le marché artisanal de Barrouta par un soutien visant une meilleure commercialisation des produits des artisanes. Le Projet a aidé les femmes à perfectionner le design de leurs produits pour qu'ils soient plus adaptables aux marchés ciblés et à commercialiser leurs produits sur les réseaux sociaux.



MAHDIA |

« Home Made » Fabrication maison

Le projet a visé le renforcement des capacités de production et de commercialisation des produits artisanaux fabriqués par les femmes dans la ville de Mahdia. Ainsi, 10 femmes artisanes ont-elles suivi un programme de formation technique comprenant les aspects suivants : marketing, négociation, amélioration de la production et de la présentation des produits et commercialisation des produits sur les réseaux sociaux.

« Femmes d'aujourd'hui, leaders de demain »

Dans le cadre de cette initiative, 12 femmes entrepreneurs dans le domaine de l'artisanat à Mahdia ont été formées en gestion de projet et soft skills afin de renforcer leur confiance en elles. L'amélioration de l'identité visuelle et les moyens de communication avec le grand public étaient également un des objectifs des activités de projet.

NOS PARTENAIRES		
Tabarka	Kairouan	Mahdia
<ul style="list-style-type: none">• Association Citoyenneté, Développement, Cultures Migrations des Deux Rives (CDCMIR)• Association Dorra du Nord	<ul style="list-style-type: none">• Union Nationale de la femme Tunisienne à Kairouan (UNFTK)• Agence de la Démocratie Locale Kairouan Tunisie (ADL)	<ul style="list-style-type: none">• Forum de Développement et Démocratie (FODD)• Association Tunisienne des Retraités (ATR)

NOTRE JOURNÉE



Phase de préparation

- Etude de ligne de base
- Réunions de présentation du projet avec des institutions régionales et locales.
- Réalisation de sessions d'information avec 26 associations locales.
- Identification et renforcement des capacités des femmes leaders.



Préparation du Budget Participatif Sensible au Genre

Les conseils municipaux les membres de l'administration formés en BPSG.

NOTRE IMPACT



Les Fora citoyens

- **18 foras citoyens** ont été réalisés dans les 3 communes cibles.
- **36% des participants** aux forums citoyens ont été des femmes.
- **61 projets de proximité** ont été décidés.

- Un **réseau de femmes leaders** a été mis en place au niveau municipal.



Evaluation & échange des expériences



CONTEXTE COVID-19

Adaptation du projet au contexte et aux nouveaux besoins des publics cibles du projet

- Réalisation de formation en ligne 47 membres des OSC en genre, BP et communication (60% femmes).
- Une **plateforme web** sur la participation citoyenne dans les processus de gouvernance local.
- 9 membres des **commissions Coopération décentralisée, la femme** et les chargés de dossier de la **coopération internationale**.
- Réalisation d'un appel à projets de soutien aux actions de la société civile locale, dirigé vers la protection et la promotion des droits des femmes, l'égalité et l'intégration des femmes notamment affectées par les conséquences de la pandémie :



Budget Participation

2019

Impact : taux moyen de participation des femmes aux fora du BPSG : 36 %

- Formation de 59 facilitatrices en BPSG (sept-oct. 2018)
- 23 professionnels de médias (dont 5 femmes) ont été formés en genre, gouvernance locale et BP

- 39 associations ont signé les conventions du BPSG avec les municipalités.



Campagne de communication

- Elaboration de la stratégie de communication du BPSG avec les communes, les facilitatrices et la société civile.
- Formation des FL en matière de journalisme citoyen.
- Réalisation de 12 reportages radio présentant l'expérience d'élues locales, de femmes actives dans la société civile et les médias locaux.



+100 femmes et 6 associations locales ont bénéficié des actions de pour la protection et la promotion des droits des femmes et l'égalité de genre dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Un **documentaire et une vidéo animée sur le BPSG** ont été réalisés.



Une **plateforme web** sur la participation citoyenne dans les processus de gouvernance locale a été développée.

- 15 propositions reçues.
 - 6 vidéos sélectionnés des thèmes suivants : violence à l'égard des femmes, l'autonomisation économiques des femmes artisanes et agricoles (5.000 € subvention par association)
 - 6 vidéos des projets financés
- Suivi et accompagnement technique et financier des associations.
- Bénéficiaires directes : **77 femmes et 6 associations locales.**
- Evènement de clôture et de validation des conclusions de l'étude des bonnes pratiques du projet.



3

MÉTHODOLOGIE DE CAPITALISATION



Le **principe général** de ce travail de capitalisation est le partage des enseignements et des connaissances collectées et des stratégies et outils développés avec les acteurs de la société civile tunisienne, les municipalités, les organisations internationales et les autres protagonistes du système de coopération internationale, dans le cadre du Projet Parole aux femmes.

L'**objectif général** est de fournir les moyens de valoriser un savoir-faire et d'empêcher de perdre cette compétence. Le savoir capitalisé permet ainsi d'améliorer les activités et les projets en cours ou à venir et de s'adapter aux changements. De plus, nous espérons que cette étude des bonnes pratiques se révélera une contribution utile aux actions menées par les acteurs qui opèrent dans le domaine du développement humain visant l'amélioration de la participation des femmes à la gouvernance locale en Tunisie.

A cet égard, et afin d'identifier **les bonnes pratiques**, l'étude a axé ses efforts sur l'analyse des facteurs de **succès et sur les difficultés** rencontrées dans les phases de mise en œuvre du projet. En outre, la documentation des méthodologies utilisées et l'analyse du degré d'appropriation du projet par les groupes cibles, les femmes leaders, les facilitatrices du BPSG, les OSC locales et les communes, ont été considérées prioritaires dans la conception de la démarche de capitalisation et dans les activités de recherche ; le but étant d'apporter une contribution empirique et analytique aux principaux acteurs et de maximiser la capacité de transformation potentielle du BPSG dans l'égalité homme-femme.

« Capitaliser, c'est transformer le savoir en connaissance partageable »

(Pierre de Zutter, Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital, 1994)



Aspects méthodologiques

La mission de capitalisation s'est déroulée entre les mois de novembre et décembre 2020. Les activités de collecte des données ont eu lieu à Tunis, ainsi que dans les trois municipalités de mise en œuvre du projet : Mahdia, Kairouan et Tabarka.

L'étude de capitalisation a adopté une approche participative comme moyen de recueil des données qualitatives sur l'opinion et les perspectives des protagonistes de Parole Aux Femmes par rapport aux activités du projet. Les outils utilisés ont été : les questionnaires, les guides d'entretiens pour les focus groupes et les outils de S&E (rapport annuel et matrice du projet, plan de suivi).

Groupes cibles et échantillon :

- les citoyens des communes (hommes et femmes) ;
- les représentants des autorités locales ;
- les représentants des organisations de la société civile ;
- les femmes leaders (politique, société civile) ;
- une revue documentaire de la thématique et du projet ;
- 17 entretiens individuels semi structurés avec les représentants de la Fondation CIDEAL et de l'Action Associative, des points focaux du Projet et des femmes leaders des municipalités ciblées ;
- 6 groupes de discussion (focus groupes) avec les femmes leaders et avec les représentant.es municipaux.ales ;
- session de travail pour l'analyse du parcours du projet avec 12 représentant.es municipaux.ales. ;
- un atelier de présentation et validation des résultats, des conclusions et des recommandations avec la participation de tous les groupes de bénéficiaires. ;
- sessions de travail avec l'équipe de la Fondation Cideal et l'Action Associative pour l'analyse conjointe des résultats et les recommandations des experts.

Ce document de capitalisation constitue un ensemble de pratiques diverses identifiées à partir d'une série de définitions et de critères déterminés par différents acteurs internationaux. L'Institut européen pour l'égalité des genres (EIGE) attire l'attention particulièrement sur les critères suivants pour définir les bonnes pratiques : « *efficacité, impact, cohérence avec le cadre politique existant en matière de genre, efficacité, durabilité, valeur ajoutée, institutionnalisation, large public concerné, preuve de résultats positifs et utilisation de méthodes innovantes* ».

De son côté, l'Organisation des Nations Unis donne la définition suivante : « *Une bonne pratique est une expérience réussie, testée et reproduite dans différents contextes et qui peut donc être recommandée comme un modèle. Elle mérite d'être partagée afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent l'adapter et l'adopter* ». ¹



Afin de s'assurer qu'une pratique donnée constitue bien « une bonne pratique », la méthodologie d'identification des bonnes pratiques utilisée dans ce rapport s'est basée sur la série de critères exposée ci-dessous :

CRITÈRES	DESCRIPTION DU CRITÈRE
Efficacité	AYANT FAIT SES PREUVES ET OBTENU DE BONS RÉSULTATS : Une « <i>bonne pratique</i> » a prouvé sa pertinence stratégique comme le moyen le plus efficace pour atteindre un objectif spécifique. Elle a été adoptée avec succès et a eu un impact positif sur les individus et/ou les communautés.
Innovation	UNE PRATIQUE NOUVELLE OU UNE ANCIENNE PRATIQUE SENSIBLEMENT AMÉLIORÉE : « <i>L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits ..., en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent ... le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations³ »</i>
Durabilité	DURABLE AUX NIVEAUX ENVIRONNEMENTAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL : Un développement local ne peut se concevoir sans une dimension durable et pérenne. Une « <i>bonne pratique</i> » répond aux besoins actuels, en particulier aux besoins essentiels, sans pour autant compromettre la capacité de répondre aux besoins futurs.
Sensible au genre	CONSIDÉRATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES COMME CRITÈRE FONDAMENTAL D'ACTION : Une « <i>bonne pratique</i> » doit refléter sa compréhension des rôles et des inégalités entre les genres et son effort pour encourager une participation égale et une distribution juste et équitable des avantages.
Faisabilité	TECHNIQUEMENT RÉALISABLE : La faisabilité technique constitue la base d'une « <i>bonne pratique</i> » : elle est simple à apprendre et à mettre en œuvre.
Aspect participatif	RÉSULTANT D'UN PROCESSUS PARTICIPATIF : L'implication et la participation des citoyen.nes sont primordiales dans les projets de proximité. Il est primordial que le destinataire final d'un projet de développement local soit son acteur principal du début à la fin du projet. Les approches participatives sont essentielles en ce qu'elles permettent de générer un sentiment d'appropriation des décisions et des actions.
Scalabilité	REPRODUCTIBLE ET ADAPTABLE : Une « <i>bonne pratique</i> » doit avoir un potentiel de reproductibilité et doit donc pouvoir être adaptée à des objectifs similaires dans des contextes différents. Les projets, actions et politiques de développement local doivent pouvoir être au moins en partie reproduits ou transférables en s'adaptant aux différents contextes.

³ Définition du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) - France



Pour qu'une bonne pratique soit retenue, elle doit répondre à au moins quatre critères sur sept (4/7) et rentrer dans le cadre de l'un des trois axes du projet Parole Aux Femmes ci-dessous :

- 1.** Intensifier le soutien des hommes et des femmes des communes de Kairouan, Mahdia et Tabarka à la participation des femmes à la gestion des affaires publiques locales.
- 2.** Appuyer les communes et les OSC de Mahdia, Kairouan et Tabarka dans la mise en place de mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre.
- 3.** Renforcer les capacités des femmes des communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka à proposer, décider et suivre les projets prioritaires dans le cadre du Budget Participatif Sensible au Genre.



4

LES BONNES PRATIQUES DU PROJET PAROLE AUX FEMMES





Les bonnes pratiques appliquées pour renforcer le soutien à la participation des femmes dans la vie publique au sein des communes.

- » L'approche peer-to-peer dans la capacitation et la mobilisation des femmes leaders.
- » La communication de proximité sensible au genre.

Les bonnes pratiques appliquées à la mise en place de mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre par les municipalités.

- » La promotion des alliances entre la société civile et les municipalités.
- » L'intégration de la participation citoyenne sensible au genre dans les schémas d'identification des priorités, la budgétisation et la gestion des interventions dans la gouvernance locale, l'accompagnement et le renforcement des capacités des représentant.es municipaux.ales.
- » La création des espaces d'échange d'expériences et de connaissances entre les femmes, la société civile, les élu.es et le personnel administrative des communes.

Les bonnes pratiques appliquées à l'amélioration des capacités des femmes pour la participation aux processus de prise de décisions dans la gouvernance locale.

- » L'adoption d'une approche participative dans la conception des stratégies de mobilisation citoyenne.
- » La promotion de l'égalité de genre dans les processus de la démocratie participative : le rôle des femmes leaders dans la facilitation du changement social.



Les bonnes pratiques appliquées pour renforcer le soutien à la participation des femmes dans la vie publique au sein des communes

- *L'approche peer-to-peer dans la capacitation et la mobilisation des femmes leaders*

La mise en place du Budget Participatif Sensible au Genre s'est appuyée sur une forte mobilisation citoyenne, mais surtout sur un engagement actif important des femmes de chaque commune ciblée. Une invitation ouverte, et sans aucune forme de rémunération, lancée aux femmes actives, et possédant différents backgrounds leur permettant de participer au projet, a certainement permis la consolidation d'un groupe de bénévoles partageant la même vision des processus de mobilisation citoyenne et du rôle à jouer dans leurs communes respectives dans le cadre du projet.

« J'ai gagné un statut. Grâce à ce premier projet auquel je participe, je me sens comme un vrai acteur de changement »

Le renforcement des capacités et la capitalisation et l'appréciation du rôle des femmes leaders a été au cœur du Projet Parole Aux Femmes.

A cette fin, la constitution d'un groupe de femmes leaders dans chaque commune ainsi que la création d'espaces de communication, d'échange et de coordination leur étant spécialement dédiés, ont été primordiales pour développer une vision transformative et de changement social au cœur même du projet.

Les dynamiques de communication et de coordination entre les femmes leaders via les réseaux sociaux ainsi que leurs activités en partenariat avec d'autres associations sont le résultat des actions de renforcement de leur autonomie et de leur statut de leadership au niveau communautaire. A cet égard, le renforcement de leurs capacités en termes de communication, de prise de parole en public, de travail en équipe, de gestion à la fois du stress, du temps et des conflits a été essentiel pour augmenter leur confiance en elles et entre elles. Pour les mobiliser, le Projet leur a proposé une action et un mode de participation concret. Des lors, les femmes leaders ont été capables de développer leurs propres stratégies pour atteindre les résultats escomptés avec l'accompagnement de l'équipe de Parole Aux Femmes.

Par ailleurs, l'amélioration des connaissances des femmes leaders sur l'égalité de genre, le budget et la démocratie participative a permis de mobiliser les femmes des municipalités ciblées et de les convaincre de s'impliquer et de participer fortement au processus de mise en œuvre du Budget Participatif Sensible au Genre. Le partage d'expériences et d'opinions entre les femmes et toutes les autres parties prenantes a permis d'obtenir 36% de participation féminine aux votes des projets de proximité dans les municipalités ciblées.



Cette approche a été basée sur l'apprentissage collaboratif visant à promouvoir le leadership des femmes engagées activement dans les différentes activités du projet par le biais d'une définition claire des objectifs de travail et par le développement de leurs compétences de manière pratique, à la suite de quoi, les femmes leaders ont parlé d'une même voix et les citoyennes ont votés des projets de proximités pour l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien.

- *La communication de proximité sensible au genre*

La mise en place d'une communication de proximité sensible au genre a nécessité d'une part, une implication en amont des acteurs clés locaux, et d'autre part, une forte mobilisation des femmes leaders notamment lors de la campagne de mobilisation citoyenne.

La stratégie de communication de proximité de Parole Aux Femmes avait pour objectifs de mobiliser les citoyen.nes, de les sensibiliser à l'importance de la participation citoyenne à la planification budgétaire municipale et de les inviter à prendre part aux forums citoyens du BPSG. Les actions de communication ont commencé par l'écoute des attentes et des besoins au niveau des communes. Afin d'instaurer une relation directe entre les femmes, les actions de porte à porte pour la sensibilisation et l'information ont été réalisées par les femmes leaders.

Le Projet a contribué à développer une vision positive des modèles de participation de la femme dans la gouvernance locale, et ce, tant au niveau individuel qu'associatif mais aussi au niveau de la vie politique des administrations locales. Pour une plus grande capacité d'incidence, les actions de communication ont également utilisé la radio comme plateforme pour atteindre un plus grand nombre de citoyens. Cette approche a eu pour conséquences positives d'augmenter le pourcentage des femmes engagées dans les forums citoyens, de renforcer leur rôle dans le processus de décision au niveau municipal et d'encourager leurs candidatures aux élections de délégués de quartier.



Les bonnes pratiques appliquées à la mise en place de mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre par les municipalités

- *La promotion des alliances entre la société civile et les municipalités*

La collaboration entre la société civile et les pouvoirs publics permet de réaliser un développement et une mise en œuvre plus dynamique et plus efficace des politiques et des plans d'action en matière de mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre.

La mise en place d'une convention de partenariat entre les municipalités ciblées et les OSC de chaque ville a été primordiale pour la réussite du projet. La convention est un gage de la part de la commune et elle est considérée comme une façon officielle de collaborer entre les institutions publiques et les OSC. L'objectif de cette convention



est de déterminer les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante, et de les approuver, avant d'entamer la mise en place du processus. Cette démarche permet d'une part, d'éviter toutes formes de malentendus potentiels et d'autre part, d'affecter les responsabilités spécifiques à chaque partie prenante durant le processus. La coopération se caractérise par des relations qui varient en permanence compte tenu de l'évolution des besoins des femmes dans chaque commune. En outre, l'adoption d'une approche participative lors de l'élaboration des conventions a été l'un des facteurs de réussite de cet outil pour minimiser les distances entre les acteurs locaux. L'équipe de Parole Aux Femmes a organisé des réunions avec le/la premier.ère responsable de la commune, à savoir le/la maire, pour partager un projet de convention et recevoir les retours de la commune avant la version finale de la convention avec la société civile.

Cette approche a fourni aux communes l'espace de réflexion nécessaire pour dialoguer autour de la signature de la convention. Finalement, trois conventions de régulation du BPG, incluant des actions positives en faveur de la participation des femmes, ont été adoptées par les responsables municipaux et les OSC des communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka.

- *L'intégration de la participation citoyenne sensible au genre dans les schémas d'identification des priorités, la budgétisation et la gestion des interventions dans la gouvernance locale, l'accompagnement et le renforcement des capacités des représentant.es municipaux.ales*

Parole Aux Femmes a développé une approche unique intégrant les mécanismes et les processus du Budget Participatif Sensible au Genre (BPSG) dans l'élaboration et la mise en œuvre des Plans d'Investissement Annuels (PIA) des municipalités ciblées. Cette approche a engagé plus de 2400 citoyen-ne-s (dont 814 femmes), 39 associations et 43 délégués de quartiers élus (dont 36% de femmes) qui ont participé aux forums citoyens et ont décidé de 61 projets prioritaires dans leurs communes.

Les efforts déployés par les municipalités grâce à la mise en place d'un programme d'accompagnement et de renforcement des capacités pour la commune ont été primordiaux pour la bonne mise en œuvre du BPSG dans le cadre du PIA. Ces actions ont permis d'assurer une compréhension correcte par les partenaires des concepts de base nécessaires pour soutenir une approche sensible au genre et favorable à la participation citoyenne tout au long de la durée du projet.

Par ailleurs, les actions de formation en communication ont amené les municipalités à mettre en exergue des capacités et des opportunités inexploitées dans l'interaction avec les citoyen.nes.

Ainsi, 67% des élu.e.s formé.e.s à Kairouan, 75% à Mahdia et 59% à Tabarka ont été, à la fin du projet, à même d'expliquer les démarches de mise en place du BPSG grâce aux formations et services d'accompagnement octroyés dans le cadre de Parole Aux Femmes.



Les actions du projet ont mis en évidence l'importance de la promotion de la participation citoyenne pour réduire la pression sur la municipalité et pour améliorer la confiance des citoyen.nes.

Les formations ont été adaptées aux besoins des conseillers municipaux, qui en ont relevé la bonne qualité et souligné la facilitation et modération des experts du projet. De plus, les communes se sont dotées d'un manuel sur le BPSG et d'un réseau de femmes expertes en facilitation des processus de la démocratie participative.

Parallèlement, il est important de rappeler que le rôle des délégué.es de quartier dans la réalisation des attentes des citoyens dans le cadre du BPSG est essentiel. Les délégué.es sont responsables de l'évaluation des projets proposés par les citoyen.nes dans le cadre du BPSG ainsi que de la sélection des interventions qui seront au final financés par la municipalité dans le cadre du PIA. Néanmoins, il est à noter que, en dépit des efforts fournis par le Projet, les délégués de quartiers sont en majorité des hommes. Toutefois, cet aspect peut être considéré comme faible car le Projet réaffirme l'importance d'avancer dans le processus d'intégration des femmes dans ces espaces de décisions et de renforcement de la visibilité femmes déjà actives afin de générer des modèles positifs (role models) au niveau de la commune et d'inspirer et encourager d'autres femmes à s'engager dans la gouvernance locale.

- *La création des espaces d'échange d'expériences et de connaissances entre les femmes, la société civile, les élus.es et le personnel administrative des communes*

La municipalité est l'organisme essentiel de la gouvernance locale. Dans une optique de démocratisation de la vie politique à tous les niveaux de l'administration publique en Tunisie, les municipalités ont été appelées à nourrir l'écosystème local à travers des mécanismes participatifs. Cependant, ces institutions restent encore dépourvues d'outils importants pour matérialiser cette approche.

En vue d'aborder la question de manière la plus convenable possible, le Projet a encouragé la création d'espaces de rencontre nécessaires pour la promotion du dialogue et la réflexion entre les parties prenantes sur les opportunités et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du BPSG. Cette stratégie a permis de renforcer les synergies entre les différents acteurs et de bâtir une dynamique animée par l'esprit de collaboration au niveau local tout au long de l'intervention.

Les ateliers de concertation pour l'élaboration de la convention de régulation du BPSG, l'appel à projets lancé dans le cadre des actions de mitigation de l'impact du COVID-19 dans les communes, les ateliers d'évaluation intercommunale et notamment les forums citoyens en sont des exemples significatifs.

Les résultats observés au cours du projet ont mis en évidence la pertinence et l'efficacité de ces espaces dans la construction de la démocratie participative dans la gouvernance locale et par voie de conséquence, ces espaces ont permis aux synergies et voies de communication de perdurer sur le long terme.



Les bonnes pratiques appliquées à l'amélioration des capacités des femmes pour la participation aux processus de prise de décisions dans la gouvernance locale

- *Le renforcement du rôle des femmes en tant qu'acteurs clés dans les processus de la gouvernance locale.*

Le projet a souhaité promouvoir un rôle équitable des femmes dans la gouvernance locale des municipalités ciblées notamment en :

- examinant les façons de soutenir et d'augmenter les ressources et capacités des femmes en matière de mobilisation ou de participation dans la vie publique ;
- consolidant l'efficacité de l'engagement et du leadership des femmes dans le processus de budgétisation (dans le cadre du PIA) ;
- augmentant le niveau de représentation des femmes dans les processus de prise de décisions de la gouvernance locale ;
- renforçant la sensibilisation des organisations de la société civile locale par rapport à la défense des droits des femmes dans les processus de gouvernance.

Pour renforcer les capacités des Femmes Leaders avant d'entamer le processus du Budget participatif, une formation en facilitation a été organisée dans les trois villes partenaires du projet.

L'objectif de ce programme de formation était de bien préparer les femmes leaders à jouer le rôle de « facilitatrices locales du BPSG », et plus particulièrement à se concentrer sur leur mission durant les deux phases les plus importantes du processus participatif, à savoir :

- la campagne de communication et de sensibilisation des citoyens pour les inviter à assister aux forums citoyens du Budget Participatif ;
 - l'organisation et la modération des forums citoyens.
- *L'adoption d'une approche participative dans la conception des stratégies de mobilisation citoyenne*

Le Projet peut se targuer d'avoir réussi à créer un espace de rencontre et de dialogue avec les acteurs principaux pour le développement et le bien-être des citoyens et citoyennes dans les communes ciblées.



La collaboration tout au long de la vie du projet avec la société civile et les femmes les plus actives dans leurs communautés a été déterminante pour l'amélioration de la communication et l'échange entre la municipalité et les citoyens dans le processus de définition du PIA.

Les actions destinées à la promotion de la participation citoyenne dans les discussions sur la PAI de la municipalité, ont certainement été marquées par la forte volonté des acteurs politiques et sociaux de réussir dans la mise en œuvre du BPSG.

Ainsi, le Projet a-t-il accompagné les municipalités et les OSC de Mahdia, Kairouan et Tabarka dans l'élaboration d'outils de communication effectifs et adaptés aux besoins spécifiques de chaque commune.

Par la suite, les stratégies de communication du Budget Participatif ont été développées à partir des idées, recommandations et contributions exprimées par les femmes leaders, les représentantes des municipalités et les OSC. Une première version a été proposée par l'équipe de Parole Aux Femmes puis chaque point a fait l'objet d'une discussion avec les membres des associations locales, les femmes leaders, ainsi que les membres de la commune. Les sessions de planification stratégique de communication du Budget Participatif ont été clôturées par l'approbation d'un plan d'actions dans chaque municipalité qui a réussi à mobiliser 33% en moyenne de participants dans les forums citoyens.

- *La promotion de l'égalité de genre dans les processus de la démocratie participative : le rôle des femmes leaders dans la facilitation du changement social.*

La démocratie participative repose sur la base du respect des droits humains et l'égalité entre les hommes et les femmes et le budget est le principal outil de redistribution dans la gouvernance locale pour protéger les collectives les plus faibles et les plus vulnérables dans une municipalité. La budgétisation sensible au genre permet de mieux contrôler la façon dont le budget répond aux priorités des femmes et dans quelle mesure la municipalité utilise les fonds publics pour réduire les inégalités.

Dans l'application des processus participatifs à la budgétisation sensible au genre, le rôle des femmes ne se concentre pas exclusivement sur les allocations du budget municipal, mais également sur la réalisation d'un suivi de l'exécution des projets et sur l'évaluation des impacts attendus. Les femmes devront comprendre correctement les mécanismes de la démocratie participative et maîtriser le processus de budgétisation et de prise de décisions de façon à défendre valablement leurs intérêts et à se comporter comme de véritables agents de changement. Dans le même temps, il est nécessaire que la communauté comprenne que la budgétisation sensible au genre ne concerne pas seulement les femmes mais qu'elle a également un impact sur l'amélioration du bien-être de tous les membres de la communauté.



A cet égard, le projet a été fondé sur le renforcement du rôle des femmes dans la vie publique des municipalités en général et dans le processus de budget participatif, en particulier. La logique d'intervention du Projet envisageait initialement la réalisation d'un deuxième processus de sélection des femmes dans les communes ciblées pour jouer le rôle de facilitatrices du budget participatif. Toutefois, au cours de la mise en œuvre, l'équipe du projet a misé sur le renforcement du rôle des femmes dans la mesure où elles avaient déjà opté pour un engagement pour la promotion de l'égalité et la participation active des femmes dans toutes les sphères de la vie publique. Les femmes leaders sont devenues facilitatrices de changement social dans leurs communautés.

La consolidation d'un réseau de femmes mobilisées, sensibilisées et formées sur la question de l'égalité de genre, la communication et la démocratie participative a fourni une ressource significative pour les communes et les autres acteurs de la société civile locale qui permettra d'assurer la durabilité des actions menées par le Projet et dans le même temps, de soutenir les actions futures des autres acteurs.

Notes de fin

- i Session mené dans le cadre de la formation en planification des projets et mobilisation des fonds, 21-22 novembre 2020, Tunis.
- ii Session réalisée dans le cadre de l'évènement de clôture du projet, 27 Décembre, Tunis.
- iii EIGE (2013 b), Mapping gender training in the European Union and Croatia.
- iv Canevas pour les bonnes pratiques – FAO 2013



5

CONCLUSIONS & RECOMMENDATIONS



PRINCIPALES CONCLUSIONS

Parole Aux Femmes s'est déroulée dans un contexte évolutif où la logique d'intervention du Projet a dû s'adapter aux besoins spécifiques de chacun des acteurs clés avec qui nous avons collaboré.

Différents aspects ont motivé ce besoin d'adaptation et nous pouvons en tirer certaines leçons et recommandations. Celles-ci, formulées à partir de l'expérience de mise en place du projet Parole Aux Femmes, sont partagées dans ce document. Elles ont pour but d'aider à la conception et mise en œuvre des autres actions visant la promotion de la participation des femmes dans la vie publique au niveau local.

Les leçons apprises sont d'autant plus multiples que les pratiques mises en place dans le cadre de Parole Aux Femmes sont diverses. Nonobstant, le projet a rencontré le succès qui est résumé dans les divers points suivants :

- une approche participative, structurée et engageante adoptée avec les différentes parties prenantes ;
- un modèle d'intervention innovant focalisé sur l'approche de genre ;
- une co-construction des projets de proximité par le biais du budget participatif ;
- un renforcement des capacités municipales : société civile, citoyennes et autres acteurs ;
- une communication efficace et engageante pour la mobilisation des citoyennes et l'obligation redditionnelle des municipalités envers la citoyenneté par rapport à la réalisation des projets de proximité ;
- la capacité de Parole Aux Femmes à réagir à l'évolution du contexte socioéconomique, institutionnel mais également sanitaire dans les municipalités ciblées, notamment au cours de la dernière année de vie du Projet.
- En ce qui concerne les principales difficultés rencontrées, celles-ci peuvent être également résumées dans les quatre points ci-dessous :
 - L'engagement des secteurs administratifs et des élus des municipalités dans les processus de la démocratie participative reste un défi. Il est nécessaire de développer des mécanismes et outils qui permettent à tous les acteurs municipaux de renforcer leurs capacités en matière de participation citoyenne, d'engagement avec la société civile, de promotion de l'égalité de genre et de communication institutionnelle.
 - L'accompagnement dans les processus de participation citoyenne visant la budgétisation des Plans d'Investissement Annuel et surtout la concrétisation des projets de proximité nécessite plus de temps.
 - La question de l'organisation informelle des réseaux de citoyens activistes dont les femmes leaders qui, lorsqu'ils prennent une forme légale type ONG, association ou autres, doivent répondre à de nouvelles normes organisationnelles plus structurées, plus formelles. Cela peut empêcher l'engagement d'acteurs non formels.



- Le niveau de sensibilisation du personnel des communes par rapport aux avantages des approches participatives dans la gouvernance locale est parfois faible.

Nous espérons que les leçons apprises de l'expérience Parole Aux Femmes inspireront et guideront les actions de tous ceux qui sont impliqués dans la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les processus de participation citoyenne au niveau municipal en Tunisie.

RECOMMANDATIONS



Quelques points à retenir

L'importance des partenariats multipartites pour la promotion de la participation des femmes dans la gouvernance locale

La logique d'intervention de Parole Aux Femmes a misé sur le potentiel des différents intervenants pour répondre efficacement aux besoins locaux et notamment aux besoins des femmes. Le projet a nécessité le travail coordonné de plusieurs partenaires pour aboutir à ces objectifs. A cette fin, la stratégie du Projet a été également de capitaliser les expériences et expertises des différents acteurs, à savoir, les municipalités, les OSC, les citoyennes, le gouvernement et les organisations internationales, afin d'encourager des visions et attitudes plus favorables à la participation des femmes dans la vie publique au sein des communes.

Les partenariats multipartites sont essentiels pour bénéficier des interconnexions entre les différentes connaissances, les expertises, moyens et ressources financières disponibles pour améliorer la gouvernance locale. D'un autre côté, les institutions locales ont besoin de nouveaux modèles de coopération, plus innovants, plus agiles et orientés vers la satisfaction des besoins de tous les citoyens à condition que les acteurs de la gouvernance locale s'engagent de plus en plus dans des collaborations stratégiques a fortiori lorsque les défis liés au développement local deviennent de plus en plus complexes.

Il est donc nécessaire de créer un espace de confiance et de formalité pour garantir une bonne participation de tous les acteurs prenants. Dans le cadre de Parole Aux Femmes, les rôles, les responsabilités, les contributions et les attentes de toutes les parties prenantes ont été bien définis dans les accords de collaboration signés par tous. La formalisation des accords entre la municipalité et la société civile pour l'accomplissement d'un objectif en particulier constitue une bonne pratique qui renforce les principes de transparence et de responsabilité, conditions essentielles pour un partenariat réussi.

En contrepartie, une fois l'objectif et le cadre de la collaboration fixés, l'intervention doit pouvoir s'adapter aux évolutions du contexte et aux besoins exprimés par chacune des parties. À cette fin, il est essentiel de créer des espaces de rencontre et de dialogue, de responsabilisation et d'échange d'idées permettant de relever les défis du projet. A cet effet, le soutien et l'accompagnement technique de chacun des acteurs, ainsi que les réunions d'échange d'expériences et d'évaluation, ont été des éléments essentiels pour assurer la bonne gouvernance et l'efficacité des actions dans le cadre du projet Parole Aux Femmes.





Les besoins et priorités des femmes doivent être au cœur des processus de développement communautaire dans la gouvernance locale

Le concept de gouvernance a évolué afin d'englober non seulement l'administration par le secteur public de services efficaces et d'un environnement favorable au développement, mais aussi la promotion des droits humains, des libertés fondamentales et l'égalité de genre. Ce théorème est en partie le résultat de la globalisation dans laquelle la consécution d'un développement local durable passe aussi nécessairement par un mode de gouvernance local, décentralisé, inclusif et participatif et se construit sur la certitude que les processus de développement local ne peuvent réussir que si le citoyen se sent responsable des progrès à accomplir et y participe tant dans ses activités professionnelles que privées.

Dans ce contexte, le rôle des femmes dans la promotion d'un développement participatif, équitable et durable au niveau local est indispensable. En Tunisie, plusieurs modalités de promotion de la participation de la population et des femmes dans les affaires locales ont été expérimentées au cours de la décennie écoulée. Néanmoins, l'engagement général des citoyens est encore faible et inégal entre les régions et particulièrement entre les femmes. Sur la base de l'expérience de Parole Aux Femmes, l'affirmation du rôle des femmes dans les communes doit être développée par le biais de leur accès à trois domaines prioritaires :

- le savoir et l'information sur la question du genre, la démocratie participative et les stratégies et méthodologies pour le renforcement de leurs capacités en leadership, coordination, mobilisation et communication ;
- les moyens pour assurer la participation équitable des femmes dans les processus de la démocratie participative ;
- le pouvoir grâce à la promotion de la participation des femmes dans les espaces de prise en charge des décisions.

L'objectif de ces initiatives est simplement celui de garantir une véritable gouvernance locale et de fournir les outils et mécanismes nécessaires pour écouter les demandes des femmes dans le cadre des processus de la démocratie participative au niveau municipal. Ces initiatives ont par ailleurs, pour but de développer les capacités des femmes, et de la société de chaque commune en général, à apporter les solutions et les réponses adéquates et effectives à leurs besoins.

C'est la raison pour laquelle la mise en place de méthodologies sensibles au genre au sein des processus de prise en charge des décisions au niveau local a été capitale pour la réussite de Paroles Aux Femmes et pour mieux comprendre les motivations et les capacités des citoyennes ainsi que les défis rencontrés pour une représentativité dans la sphère publique. Par ailleurs, l'adoption des approches sensibles au genre par les municipalités leur a permis d'analyser les mesures à prendre pour la mise en œuvre des actions effectives en faveur de la promotion de l'égalité de genre et pour atteindre un niveau de participation féminine le plus élevé possible dans la gouvernance locale.



La focalisation sur les besoins des femmes a été essentiellement réalisée au moyen d'un soutien continu aux femmes leaders et aux municipalités à travers la formation, l'appui à la création d'espaces de collaboration et d'échange des expériences et l'accompagnement tout au long du projet. Au niveau technique, tous les outils de communication et de formation de Parole Aux Femmes ont utilisé un langage sensible au genre et les cycles de formation sur l'égalité de genre ont été réalisés avec tous les acteurs qui sont intervenus dans le projet. Concernant les actions de suivi et de capitalisation, le projet a fourni un système d'évaluation continue pour l'analyse de la participation des femmes dans toutes les activités du projet et les données collectées ont été ventilées par genre.

Par ailleurs, la question de la formalisation du statut des réseaux d'activistes communautaires et leur transformation en associations a émergé dans le cadre des processus de renforcement des capacités des femmes leaders au niveau local. À cet égard, Parole Aux Femmes a opté pour partager les informations nécessaires concernant la création et la gestion des organisations de la société civile mais également de faire le point sur l'importance d'appeler tous les acteurs concernés à évaluer la convenance de s'engager dans un processus de formalisation légale. La transformation d'un réseau informel en une association légalement enregistrée, implique bien sûr une redéfinition des espaces de dialogue et pour la prise en charge des décisions, l'acceptation de certaines responsabilités administratives, fiscales et juridiques et l'adoption de nouvelles modalités de collaboration entre les membres d'une association.

La création d'une association est donc liée à la structuration des processus de communication et de dialogue qui, jusqu'alors, se déroulaient de manière naturelle. En conclusion le processus de formalisation de réseaux citoyens entraîne la construction d'un nouveau modèle de gouvernance interne qui peut ne pas s'adapter aux besoins d'organisation des femmes leaders ou des activistes qui luttent pour l'égalité de genre. Cette nouvelle gouvernance peut dénaturer l'évolution spontanée des mouvements citoyens. De plus, il est du ressort des programmes et acteurs de développement de protéger et valoriser le rôle des mouvements informels dans la construction de la démocratie locale.





Renforcement des capacités de tous les acteurs engagés dans la mise en œuvre du Budget Participatif Sensible au Genre afin d'assurer la durabilité des actions

Malgré les efforts fournis par les municipalités pour renforcer leurs actions d'appui au développement social et économique, ces institutions rencontrent diverses difficultés en raison du manque d'instruments de financement et de moyens techniques pour matérialiser leur vision.

L'adoption d'approches participatives implique l'acceptation de normes de responsabilité et de respect des solutions apportées par les citoyens. La transparence, la responsabilité et la communication sont trois éléments essentiels pour construire un espace de collaboration entre la municipalité, la société civile et les citoyens. Cela implique évidemment une plus grande disposition de la part de la municipalité afin de répondre aux besoins et aux attentes des citoyens dans le cadre d'un processus de démocratie participative.

L'expérience de travail des municipalités dans le cadre de Parole Aux Femmes, a mis en exergue la nécessité de soutenir les communes dans le développement de leurs diagnostics participatifs en étroite collaboration avec la société civile, les citoyens et les autres acteurs locaux dont la vision de près des problèmes de la population dans la gouvernance locale est essentielle.

Cette collaboration et cet échange entre tous les acteurs locaux offrent une opportunité précieuse pour l'introduction d'une perspective de genre dans le processus participatif afin de mieux comprendre et prendre en considération les enjeux de genre (participation, leadership, rôles et normes sociales, violences faites aux femmes) dans les interventions menées par la commune. Ce diagnostic permet de dessiner une vision du changement au niveau local qui se matérialise par des actions prises en compte dans le PIA.

Aussi, a-t-il été important d'incorporer, dans le cadre de Parole Aux Femmes, une approche sensible au genre dans toutes les étapes de la collaboration avec les municipalités afin d'inclure les priorités des femmes dans les processus de définition des Plans Annuelles d'Investissement (PAI) et de communication entre la municipalité et les citoyennes.

En outre, le soutien au développement des mécanismes de suivi, de communication et de participation des citoyens dans la mise en place des projets prévus par le BPSG doit prévoir aussi un accompagnement tout au long du processus ainsi qu'un renforcement des capacités du personnel administratif, notamment dans la mise en place des projets votés et planifiés lors du BPSG / PAI.

Enfin, il est important de noter que le niveau de réalisation des objectifs du BPSG dans les communes a été considérablement amélioré grâce à l'implication des OSC et des femmes leaders. C'est pourquoi, il est important d'assurer une meilleure intégration des OSC locales, en les impliquant, les responsabilisant tout au long du processus du BPSG et en leur transférant l'expertise nécessaire pour appuyer les prochains BPSG. En outre, la prévision des activités de reconnaissance et de valorisation du rôle important des femmes leaders avec la commune, tout au long du BPSG, est une bonne pratique qui a donné de bons résultats dans le cadre de Parole Aux Femmes.





Promotion de modèles d'engagement civique pour l'égalité de genre

Les progrès en matière d'égalité entre les hommes et les femmes passent par la sensibilisation de tous les acteurs sociaux et de toutes les parties prenantes ainsi que la promotion des changements de comportements sociaux par rapport à la question de genre. Le projet Parole Aux Femmes s'est attelé à créer des espaces pour le développement personnel et le renforcement des capacités de leadership des femmes qui souhaitent jouer un rôle plus actif dans la sphère publique de leurs communautés. L'approche participative du processus de sélection et de mise en œuvre des projets communautaires dans les municipalités nous a permis de capitaliser ces espaces de rencontre et de débats communautaires afin de valoriser le rôle des femmes dans le développement local et notamment, auprès du grand public et des institutions.

Les actions dans le domaine de la communication ont attiré l'attention des acteurs locaux sur les profils des femmes qui jouent un rôle remarquable dans les espaces de prise en charge des décisions, dans la société civile et les médias afin d'inspirer d'autres femmes à devenir actrices de changement au sein de leurs communautés.

La formation d'une équipe de facilitatrices de Budget Participatif dans chaque municipalité a également contribué à accroître la visibilité des femmes et leur rôle de leadership dans les processus de prise de décision. Des échanges ont été encouragés entre les animateurs des trois municipalités où le projet a été mis en œuvre, ce qui a permis de créer des liens et de développer les capacités nécessaires au niveau local pouvant faciliter un processus de transfert de connaissances et d'expériences entre les femmes et un niveau plus élevé d'engagement des celles-ci dans des démarches similaires se déroulant dans les municipalités.



